

Pour souscrire à l'offre Tranquileo

il suffit de renvoyer à VITARIS :

- une copie du bulletin de souscription préalablement rempli
- la demande/autorisation de prélèvement remplie, accompagnée d'un RIB, dans le cas d'un règlement par prélèvement automatique
- ou le chèque de paiement dans le cas d'un règlement annuel



Téléassistance Tranquileo Bulletin de souscription

Si le souscripteur est l'abonné, cochez cette case

Cadre réservé à VITARIS, Gestionnaire

N° de souscription :

Cadre réservé au Prescripteur

Votre contact : _____

Tél. :

E-mail: _____

N° de Convention:

Abonné 1 : Nom : _____

Date de naissance :

Prénom : _____

e-mail : _____

Abonné 2 : Nom : _____

Date de naissance :

Prénom : _____

Adresse : _____

Bâtiment : _____

Escalier : _____

Porte : _____

CP : Ville : _____

Tél. :

Code : _____

Si le souscripteur n'est pas l'abonné

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance :

e-mail : _____

Adresse : _____

Bâtiment : _____

Escalier : _____

Porte : _____

CP : Ville : _____

Tél. fixe :

Tél. portable :

PERSONNE À PRÉVENIR (disponible 24h/24)

Famille

Voisin

Autre

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : Ville : _____

Tél. 1 :

Tél. 2 :

Détenteur des clés : oui non

PERSONNE À PRÉVENIR (disponible 24h/24)

Famille

Voisin

Autre

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : Ville : _____

Tél. 1 :

Tél. 2 :

Détenteur des clés : oui non

LE CHOIX DE L'OFFRE

Téléassistance à domicile 24,90 € TTC/mois

Options : Second médaillon : OFFERT

Détecteur de fumée : + 3 € TTC /mois

Détecteur de chute : + 6 € TTC/mois

Montre de téléassistance (couleur au choix noire dorée) Frais d'activation : 39 € TTC* 39,90 € TTC/mois

Le pack "Téléassistance à domicile et montre de téléassistance" 59,99 € TTC/mois
Frais d'activation : 39 € TTC*

Le bouton SOS 29,90 € TTC /mois
Frais d'activation : 39 € TTC*

Boîte à clefs 60,00 € TTC*
Installation : – en même temps que la téléassistance : 18 € TTC*
– seule : 66 € TTC*

soit, total abonnement, €/ an

soit, total hors abonnement, €, payable 1 seule fois
(bouton SOS, boîte à clefs et l'ensemble des frais d'activation/installation)

Chaque mois par prélèvement automatique

Chaque trimestre par prélèvement automatique

1 fois par an par chèque à la souscription

Cochez les cases correspondantes. En cas de prélèvement automatique, remplissez la demande de prélèvement accompagnée d'un RIB ou RIP.

*Frais payable en 1 fois, uniquement à la souscription

DATE D'EFFET DE LA SOUSCRIPTION

Date figurant sur la fiche d'installation technique du matériel de téléassistance au domicile de l'abonné dont un exemplaire est remis par l'installateur.

Je reconnais avoir été informé(e) des dispositions suivantes :

– dans le cadre des services de téléassistance, les conversations téléphoniques entre les services de VITARIS et moi-même pourront être enregistrées.

– conformément aux articles 32 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les données nominatives recueillies lors de mon appel sont indispensables à la mise en œuvre des prestations de téléassistance dont je bénéficie.

– ces informations sont destinées à l'usage interne de VITARIS ainsi qu'aux personnes amenées à intervenir et chargées de la passation, la gestion et l'exécution du contrat, dans la limite de leurs attributions respectives.

– je dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données me concernant en m'adressant à VITARIS 90A allée Hubert Curien – BP28 – 71 201 LE CREUSOT Cedex.

Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de l'offre Tranquileo et les approuve.

Je souhaite bénéficier d'une installation en urgence dans les 72 Heures et renonce par conséquent au délai de rétractation légal de 14 jours (cf. Art.9) :

Fait à :, le : | | | | | | | | | |

Signature du Souscripteur :

Cachet du Prescripteur

N° SIRET :



AUTORISATION ET DEMANDE DE PRÉLÈVEMENTS



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez VITARIS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de VITARIS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

NOM, ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER*

RÉFÉRENCE UNIQUE DE MANDAT (RUM)*									
N° d'abonné (Réf Vitaris)									

Si vous payez la facture pour une autre personne, veuillez indiquer ses coordonnées.
(si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir)

NOM, ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER*

--

IBAN (INTERNATIONAL BANK IDENTIFIER CODE) DE VOTRE COMPTE BANCAIRE*

BIC (BANK IDENTIFIER CODE) DE VOTRE BANQUE *

NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER
VITARIS ICS : FR85ZZZ306843 (Identifiant Créancier Sepa) 90A, allée Hubert Curien - CS 30028 71201 LE CREUSOT Cedex Tél. 03 85 73 05 01

TYPE DE PAIEMENT : * (à cocher)

Répétitif Ponctuel Le :
(JJ/MM/AAAA)

(Veuillez compléter les champs marqués *)

Fait à* :

Le* :

Signature :

